



## Achat de chevaux du pays du 16 novembre 2020

Chère vendeuses, Chers vendeurs,

Nous faisons tout notre possible pour réaliser dans de bonnes conditions cet achat malgré le nombre croissant d'infections. Toutefois, pour votre protection, celle du personnel des infrastructures du CENB et de la commission d'achats, nous devons adapter certaines procédures. **L'ensemble de l'événement se déroulera donc à huis clos.**

À partir de 8 heures, les vendeurs sont convoqués toutes les heures par groupes de 5 pour présenter les chevaux à la commission d'achat pour l'évaluation de l'extérieur.

Seul le vendeur peut être présent lors de l'évaluation. Nous demandons aux personnes accompagnantes d'attendre à côté de leur transport ou de rester dans la remise des chars.

Les vendeurs des chevaux enregistrés seront contactés individuellement dès que la liste de passage exact sera connue.

Après l'évaluation de l'extérieur, le vendeur sera informé si le cheval est admis à l'épreuve d'attelage.

Toutefois, l'examen d'attelage n'aura pas lieu le même jour, mais le mardi matin. Les chevaux seront mis à l'écurie du CENB du lundi 16 novembre au mardi 17 novembre.

Les vendeurs seront informés du prix d'achat par téléphone le mardi 17 novembre, entre 14h00 et 16h00. Le contrat vous sera alors envoyé.

Si un cheval ne réussit pas l'examen d'attelage, les vendeurs sont priés de reprendre le cheval au CENB jusqu'au mercredi 18 novembre, à 16 heures.

**Si vous avez des questions, veuillez contacter les personnes suivantes :**

**Rolf Moser: 058 484 02 02**

**NPZ : 031 336 13 13**

**Dr. med. vet. Stéphane MONTAVON, DVM**

Vétérinaire en chef de l'armée - Chef Veterinärdienst der Armee

Colonel - Oberst

DDPS - VBS

Armée suisse - Schweizer Armee

EM A – ASTAB



**Armeestab**

Wir ermöglichen. Nous rendons possible. Con noi diventa possibile.